



Grand Orb
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EN LANGUEDOC

**Conseil Communautaire
13 avril 2026**

**RAPPORT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
2026**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I – Analyse du compte administratif 2025

P4

1 - *Vision consolidée*

2 - *Investissement : les réalisations 2025*

3 - *La dette*

II – Le contexte national et ses impacts pour Grand Orb

P12

1 – *La Dotation Globale de Fonctionnement*

2 – *Les allocations compensatrices*

3 – *Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales*

4 – *Les attributions de compensation*

5 – *La fiscalité*

III – Les engagements pluriannuels envisagés

P17

IV – Les orientations budgétaires 2026

P18

V – Structure et évolution des effectifs

P40

ANNEXE

Introduction

- La date limite de vote du budget primitif 2026 est fixée au 30 avril (en raison du renouvellement des organes délibérants)
- Concernant le débat d'orientation budgétaire, la Communauté de Communes est soumise aux obligations suivantes :
 - Organiser un débat sur les orientations principales des budgets (principal et annexes) dans un délai de 10 semaines maximum précédant l'examen de celui-ci par le conseil communautaire
 - Le ROB, rapport d'orientation budgétaire, est le support de ce débat qui a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.
- Compte-tenu de la taille de la Communauté de Communes GRAND ORB, 19 955 habitants au 01/01/2025, le ROB devra conformément à l'article L5211-36 du CGCT au minimum contenir les informations suivantes :
 - Les orientations budgétaires,
 - Les engagements pluriannuels envisagés,
 - La structure et la gestion de la dette,
 - Une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs,
- Le rapport sera transmis par la Communauté de Communes aux Maires des Communes membres dans un délai de quinze jours à compter de son examen par le conseil.
- Il est mis dans les quinze jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes.
- Le public sera avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen.

I. Analyse du compte administratif 2025

1- VISION CONSOLIDÉE

La structure budgétaire s'articule autour d'un budget principal très important auquel s'agrègent 3 budgets annexes, et le budget de l'Office de Tourisme (EPIC depuis le 1^{er} janvier 2017).

L'analyse de l'exercice 2025 présente les caractéristiques suivantes :

- **1 Budget Principal** qui affiche un excédent de fonctionnement de 1,2 millions d'euros.
- **3 budgets annexes** : le Budget Locations immobilières excédentaire de 21 000 €, le Budget Energies Renouvelables (créé en 2024) excédentaire de 23 000 € et le budget SPANC équilibré après une subvention du budget principal de 27 711 €.
- **1 budget Office de Tourisme** pour lequel le budget principal verse annuellement une subvention de fonctionnement de 360 000 €.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 du Budget Principal est de 1,2 millions d'euros et inclut les résultats des services Environnement et GEMAPI.

Néanmoins, pour une lecture plus fiable, un retraitement des données (telles que les intérêts d'emprunts, les dotations aux amortissements, les produits des cessions et les amortissements des subventions) a été effectué et donne les résultats suivants :

Pour le Service Environnement : le résultat de fonctionnement est de **587 000 €**.

Pour le Service GEMAPI : le résultat de fonctionnement est de **73 000 €**.

Pour les autres services du Budget Général : le résultat de fonctionnement est de **574 000 €**.

L'approche mise en œuvre permet de constater qu'après retraitement, le résultat de fonctionnement de Grand Orb est en diminution. Certes les recettes de fonctionnement se maintiennent entre les hausses et les baisses mais les dépenses de fonctionnement augmentent notamment en charges de personnel (cotisations CNRACL, recrutements en urbanisme et culture/jeunesse) et en dotations d'amortissement des immobilisations suite à réalisations.

Pour appréhender pleinement la situation financière de Grand Orb, il est important de procéder à une vision consolidée des différents budgets, vision qui agrège l'ensemble des résultats de l'exercice 2025 et tient compte des reports de l'exercice antérieur.

Le résultat global de clôture tous budgets confondus est de 6 572 996,50 € après restes à réaliser d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Réalisé 2024	Prévisions 2025	Réalisé 2025
011	Charges à caractère général	3 107 980,88 €	3 738 749,00 €	3 157 452,86 €
012	Charges de personnel	3 956 708,72 €	4 394 000,00 €	4 093 583,83 €
014	Atténuation de produits	4 896 125,25 €	4 929 786,00 €	4 890 878,86 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	5 012 368,01 €	- €
042	Opérations d'ordre entre section	1 497 214,64 €	1 689 000,00 €	1 643 477,68 €
65	Autres charges gestion courante	1 100 427,74 €	1 378 512,00 €	1 128 485,49 €
66	Charges financières	98 264,36 €	102 000,00 €	89 148,81 €
67	Charges spécifiques	5 260,22 €	13 300,00 €	- €
68	Dotations aux provisions	14,68 €	2 100,00 €	2 000,00 €
TOTAL		14 661 996,49 €	21 259 815,01 €	15 005 027,53 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Réalisé 2024	Prévisions 2025	Réalisé 2025
013	Atténuations de charges	40 498,75 €	10 000,00 €	26 537,58 €
042	Opérations d'ordre entre section	178 735,61 €	206 225,00 €	190 008,27 €
002	Résultat antérieur	- €	5 139 620,01 €	- €
70	Produits des services	1 504 827,36 €	1 416 872,00 €	1 387 087,95 €
73	Impôts et taxes	3 634 332,46 €	3 611 273,00 €	3 658 803,46 €
731	Fiscalité locale	8 136 703,00 €	8 152 778,00 €	8 281 612,00 €
74	Dotations et participations	2 513 559,39 €	2 509 047,00 €	2 483 931,07 €
75	Autres produits gestion courante	292 290,13 €	214 000,00 €	210 824,56 €
77	Produits spécifiques	2 552,31 €	- €	45 528,41 €
TOTAL		16 303 499,01 €	21 259 815,01 €	16 284 333,30 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Réalisé 2024	Prévisions 2025	Réalisé 2025
040	Opérations d'ordre entre section	178 735,61 €	206 225,00 €	190 008,27 €
041	Opérations patrimoniales	40 625,00 €	- €	- €
16	Remboursement emprunts	332 566,97 €	346 000,00 €	331 117,89 €
20	Immobilisations incorporelles	536 533,89 €	1 777 958,00 €	599 553,05 €
204	Subventions d'équipement versées	319 725,00 €	2 351 948,00 €	825 924,28 €
21	Immobilisations corporelles	871 290,90 €	6 832 913,84 €	1 668 031,78 €
23	Immobilisations en cours	690 500,93 €	6 172 449,00 €	2 411 324,00 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
4581	Opérations sous mandat (dépenses)	333 924,23 €	212 075,00 €	92 236,25 €
001	Résultat antérieur	- €	- €	- €
	TOTAL	3 303 902,53 €	17 899 568,84 €	6 118 195,52 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Réalisé 2024	Prévisions 2025	Réalisé 2025
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	5 012 368,01 €	- €
024	Produits de cession d'immobilisations	- €	80 000,00 €	- €
040	Opérations d'ordre entre section	1 497 214,64 €	1 689 000,00 €	1 643 477,68 €
041	Opérations patrimoniales	40 625,00 €	- €	- €
10	Dotations fonds divers réserves	243 921,42 €	646 400,00 €	673 118,79 €
13	Subventions d'investissement	736 449,69 €	4 115 756,00 €	751 355,58 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	1 100 500,00 €	800 491,68 €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
4582	Opérations sous mandat (recettes)	129 702,19 €	535 995,00 €	107 429,68 €
001	Résultat antérieur	- €	4 719 549,83 €	- €
	TOTAL	2 647 912,94 €	17 899 568,84 €	3 975 873,41 €

2- INVESTISSEMENT – LES REALISATIONS 2025

La Communauté de communes a réalisé près de **5,6 millions d'euros de dépenses d'équipement** (Budget Général, Locations immobilières et Energies renouvelables).

ENVIRONNEMENT

Modernisation bornes enterrées	206 980,80 €
Camion polybenne avec bras de levage	177 420,00 €
Colonnes à verre	43 868,40 €
Camion BOM VL	33 600,00 €
Collecte sélective	31 223,04 €
Etudes de caractérisation des déchets (OM, encombrants)	11 817,00 €
Bennes	8 388,00 €
Matériel informatique, mobilier, téléphonie	7 037,20 €
Travaux déchèterie Lunas (clôture)	5 203,20 €
Fonds de concours cache-conteneurs	4 604,64 €
Signalétique déchèteries (panneaux, consignes de tri)	1 641,12 €

TOURISME

Aménagement rampe de mise à l'eau du lac des Monts d'Orb	161 999,74 €
Aménagement aire de camping-cars de Lunas (travaux, MOE)	95 526,59 €
Aménagement voie verte	43 521,21 €
Aménagement point départ oenorando	6 646,75 €
Sunvention aménagement parcours pêche (plan d'eau de Ceilhes)	6 056,00 €
Balisage circuits VTT (Lunas-les-Châteaux)	3 526,64 €
Etude aire de stationnement camping-cars à Pézènes	3 360,00 €

BASE DE LOISIRS

Curage et approfondissement plan d'eau	119 988,00 €
Création d'une terrasse en bois couverte	47 104,04 €
Accueil activités pleine nature	44 366,16 €
Création d'un disc golf	23 584,95 €
Travaux (enrochement ruisseau, création point d'eau, mise aux normes élect)	19 508,09 €
Achat pompes piscines	17 579,39 €
Achat tondeuse	15 927,51 €
Création de cabines avec douches	12 984,00 €
Etude profil de baignade plan d'eau	8 208,00 €
Matériel informatique (caisse enregistreuse, écran) et téléphonie	4 758,20 €

CULTURE/JEUNESSE

Travaux espace Baldy	1 364 958,81 €
Matériel informatique espace Baldy	108 686,47 €
Mobilier et signalétique espace Baldy	64 506,82 €
Création identité visuelle MAJIC	15 144,00 €
Vidéos et prises de vues chantier	7 017,12 €
Subvention pour réalisation vidéo réalité virtuelle Mont Marcou	2 000,00 €

TRAVAUX

Aménagement site Bourgès	256 694,25 €
Travaux Domaine de la Pièce (murs de soutènement, en pierres, stores)	23 696,83 €
Travaux siège (compresseur PAC, entrée parking, dalle béton)	17 535,69 €
Travaux musée cloche (sols salle Rodin)	12 564,00 €
Travaux crèche Hérépian (éclairage, visiophone, films solaires, mur clôture)	9 584,32 €

GEMAPI

Travaux de restauration Post-cruie	154 839,37 €
Broyeur de végétaux à chenilles avec remorque	51 709,92 €
Etude hydromorpho Le Poujol	24 420,00 €
Travaux digue de Villemagne (pose clapet de nez)	9 072,00 €
Matériel technique (tronçonneuses, débroussailleuses)	3 758,40 €

SOLIDARITE

Fonds de concours aux communes (patrimoine / environnement)	308 909,02 €
Fonds de concours aux communes (solidarité classique)	241 237,30 €
Fonds de concours aux communes (solidarité 3ème)	158 918,00 €
Fonds de concours aux communes (enfance / jeunesse)	25 000,00 €
Equipements mutualisés (barnums, chaises, caméra, perforateur burineur)	26 381,52 €

URBANISME

Schéma directeur eau assainissement (études)	374 891,38 €
Schéma directeur eau assainissement (travaux)	313 180,24 €
Urbanisme - PLUi	89 378,36 €
Urbanisme (PLU des communes)	29 177,49 €
Subventions façades	1 925,75 €

SANTE

Acquisition immobilier à Bédarieux (hébergement santé-entreprises)	280 529,49 €
Extension MSP des Monts d'Orb (acquisition, maîtrise d'œuvre)	176 763,35 €

ECONOMIE

Acquisition parcelles PRAE	51 000,00 €
Fonds de concours except. commerces de proximité	31 260,73 €
Aide à la modernisation des commerces	11 424,84 €
Travaux usine PAUL BOYE (travaux toiture)	9 616,33 €
Travaux AGORA (portes, routeur)	2 055,36 €

DEVELOPPEMENT DURABLE

Installation système photovoltaïque en autoconso (siège, bureaux GOE, AGOR)	53 171,45 €
Etude schéma directeur cyclable	22 965,00 €
Aide aux particuliers Chèque Rénov	20 000,00 €
Budget climat participatif	8 628,00 €
Aide aux particuliers achat vélo électrique	5 620,00 €
Aide aux particuliers achat récupérateur d'eau	540,00 €

ACQUISITIONS EQUIPEMENTS

Matériel informatique (ordinateurs, serveur sauvegarde) et téléphonie	9 457,80 €
Mobilier et matériel ergonomique	6 897,11 €
Logiciels (compta/RH)	6 218,36 €
TOTAL	5 557 763,55 €

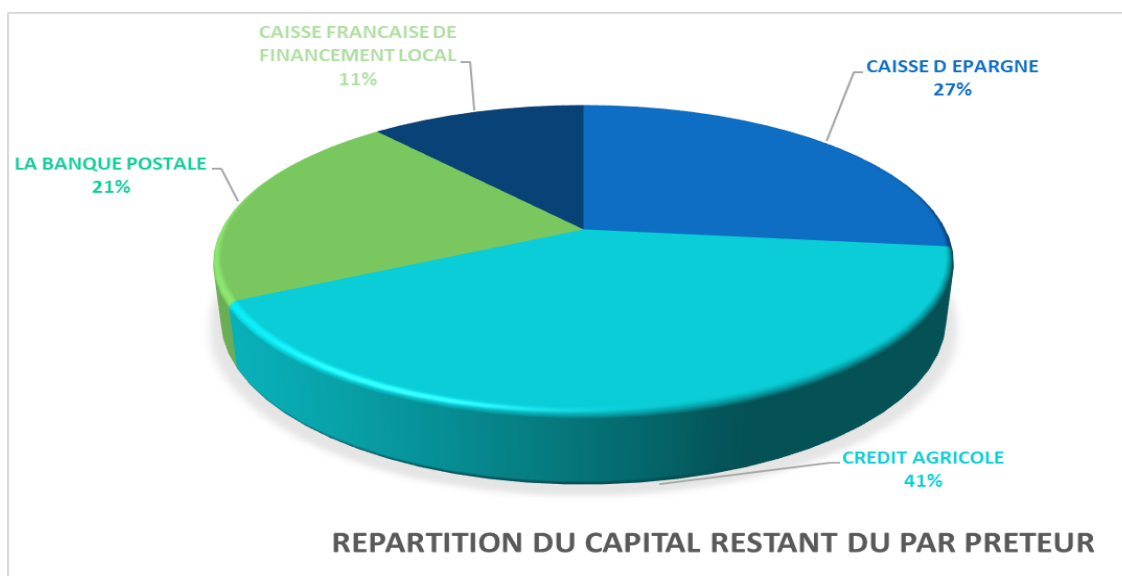
3- LA DETTE

L'encours de dette est de 3 386 000 € au 31/12/2025.

La dette est composée de 26 emprunts (tous en taux fixe).

En 2025, deux nouveaux emprunts ont été contractés et un s'est terminé.

L'encours a été contracté majoritairement auprès du Crédit Agricole, puis auprès de la Caisse d'Épargne, de la Caisse Française de Financement Local et de la Banque Postale :



La dette de la Communauté de communes est saine, puisqu'elle ne présente aucun risque à la hausse. Avec une capacité de désendettement d'un an, ses marges de manœuvre en termes d'endettement sont importantes, à condition de conserver le même niveau de capacité d'autofinancement.

CONCLUSION

La situation financière de la Communauté de communes est saine : la capacité d'autofinancement nette est satisfaisante et l'endettement est faible.

La capacité d'autofinancement nette, d'un montant de 2,4M€, représente 15 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il est communément estimé qu'un taux d'épargne nette entre 10 et 15 % des recettes de fonctionnement fait état d'une situation financière saine.

La Communauté peut rembourser sa dette avec sa capacité d'autofinancement brute en un an. Cette situation est principalement imputable à un endettement faible qui représente 21 % des recettes réelles de fonctionnement.

Rappelons que l'Etat estime sa limite supérieure à 12 ans.

Néanmoins il faut garder à l'esprit que les dépenses de fonctionnement ont tendance à augmenter plus vite que les recettes de fonctionnement dans un contexte économique et fiscal très incertain.

II – Le contexte national et ses impacts pour Grand Orb

Le contexte national est marqué par l'incertitude et de nouvelles contraintes pour les collectivités territoriales.

L'effort de contribution à la réduction du déficit public qui leur est demandé est de 2 milliards d'euros.

- En France, la croissance attendue en 2026 et 2027 est faible : autour de 1,1%.
- L'inflation prévue avant le conflit au Moyen-Orient est également faible : 1,3% en 2026 et 1,5% en 2027.
- Le Gouvernement anticipe un déficit public de 5 %.

Les principales mesures de la loi de finances promulguée le 19/02/2026 sont les suivantes :

- Baisse de 19,3 % des compensations versées par l'Etat au bloc communal au titre de l'abattement de 50 % des valeurs locatives des établissements industriels institué en 2021
- Le DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des Collectivités) instauré en 2025 est reconduit en 2026
- La hausse des taux de cotisation de la contribution CNRACL se poursuit jusqu'en 2028 (+3 points par an)
- Fiscalité des déchets : simplification du taux de TVA de 10 % à 5,5 % sur les prestations de collecte et de traitement des encombrants et des déchets toxiques, poursuite de la hausse de la TGAP jusqu'en 2030 (69 € / tonne en 2026)
- Création d'une taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- Le FCTVA des EPCI à fiscalité propre est décalé d'un an : le versement du FCTVA n'aura plus lieu l'année même de la dépense, mais l'année suivante. Ainsi, 2026 sera une année blanche
- Les valeurs locatives augmentent de 0,8%
- La dotation de compensation diminue de 3,5%

1 – La Dotation Globale de Fonctionnement

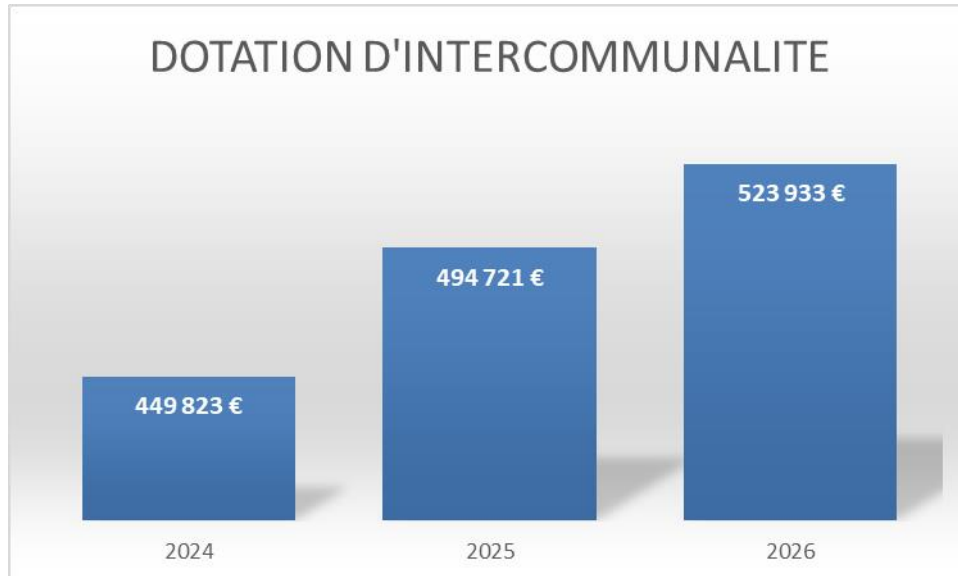
La dotation globale de fonctionnement (DGF) se maintiendra de 27,4 milliards d'euros en 2026.

En parallèle, la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) progresseront respectivement de 140 et 150 millions d'euros.

Toutefois, l'enveloppe de la DGF étant gelée, les hausses de DSR et DSU seront intégralement financées à l'intérieur de la DGF par l'écrêtement de la DGF et la diminution de la dotation de compensation.

La dotation d'intercommunalité augmente de 90 millions d'euros au niveau national.

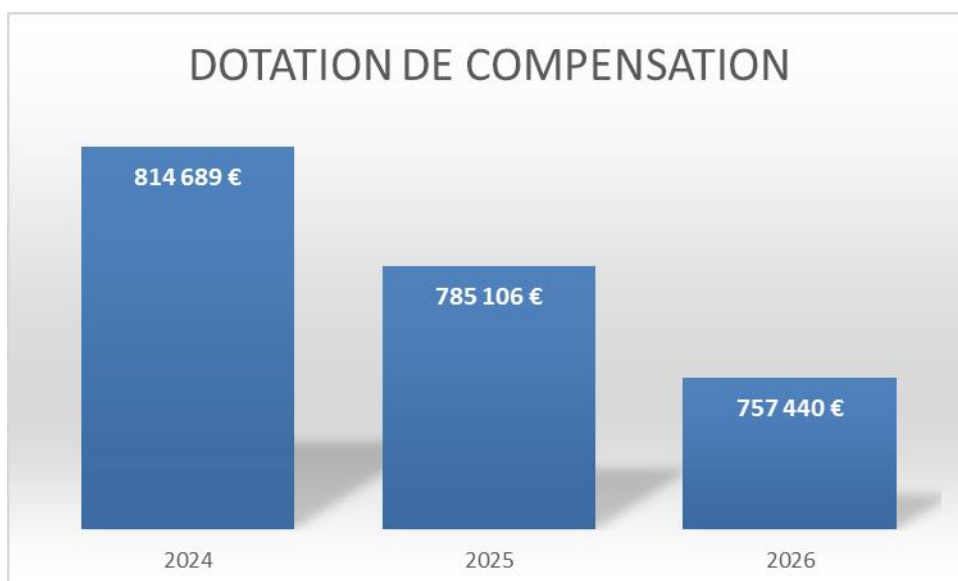
Pour la Communauté de communes GRAND ORB, la dotation d'intercommunalité sera de 523 933 € en 2026 (soit une hausse de 5,9 %).



La dotation de compensation est une variable d'ajustement des lois de finances successives depuis 2019.

Pour 2026, elle diminuera à nouveau de 3,5 %.

Pour la communauté de communes GRAND ORB la dotation de compensation sera de 757 440 €.



2 - Les allocations compensatrices

Pour 2026 : Réduction des allocations compensatrices sur le bâti industriel

Application d'un coefficient de minoration de 19,3% sur la compensation versée aux EPCI et aux communes en lien avec la réforme de 2021 consistant en la division par 2 des valeurs locatives des établissements industriels en matière de CFE et TFPB avec plafonnement de l'impact à 2 % des recettes réelles de fonctionnement.

Pour Grand Orb, les allocations compensatrices sur les locaux industriels s'élèvent à 677 751 € (soit une baisse de près de 160 000 €).

Les allocations compensatrices diminuent de 15,2 % entre 2025 et 2026 :

ALLOCATIONS COMPENSATRICES	2025	évolution	2026
Taxe professionnelle (Base minimum)	98 298 €	8,9%	107 023 €
Taxe professionnelle (ZAT)	1 723 €	-15,7%	1 453 €
Locaux industriels (TFPB)	9 584 €	-18,7%	7 794 €
Locaux industriels (CFE)	823 200 €	-18,6%	669 957 €
Autres (CFE)	1 280 €	7,6%	1 377 €
Autres (TF)	191 €	-4,2%	183 €
Autres (TH)			4 603 €
	934 276 €	-15,2%	792 390 €

3 - Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en place en 2012. C'est un fonds de péréquation horizontale qui est alimenté par un prélèvement sur les ressources des ensembles intercommunaux au potentiel financier élevé. Ces sommes sont reversées aux ensembles intercommunaux moins favorisés.

L'enveloppe du FPIC augmente DE 16,6 millions d'euros en 2026 suite au reversement du premier tiers de la contribution au titre du DILICO 1.

La Communauté de communes est bénéficiaire.

Pour Grand Orb, le montant prévisionnel pour 2026 est de 200 000 € pour rester prudent (218 709 € en 2025).

4 - Les attributions de compensation

Le contexte législatif

Le reversement aux communes :

Le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) applicable de droit aux communautés de communes est bâti sur les éléments suivants :

L'EPCI perçoit la totalité de la fiscalité sur les entreprises à la place de ses communes membres, produit qu'elle doit obligatoirement reverser aux communes membres sous la forme d'une **attribution de compensation (AC)** figée dans le temps.

Cette attribution de compensation est également réduite du montant des charges transférées par les communes, afin de donner à l'EPCI les moyens de financer les compétences transférées.

L'attribution de compensation garantit donc à l'EPCI et aux communes un niveau de ressources acquis.

La Communauté de communes doit financer grâce à la croissance de ses produits l'évolution des charges transférées et les communes membres doivent ainsi neutraliser la perte du dynamisme du produit fiscal transféré par la perte de l'évolution des charges transférées.

Qu'en est-il pour Grand Orb ?

Les attributions de compensation 2025 sont d'un montant de 3 994 606 €.

Elles tiennent compte des transferts de charges réalisés depuis la création de GRAND ORB et de la prise en compte du paiement des documents d'urbanisme de chaque commune, des services mutualisés et des reversements d'IFER.

Le montant prévisionnel pour 2026 est de 3 954 000 €.

5 – La fiscalité

Le produit fiscal de Grand Orb a augmenté de 2,2 % en 2025.

Cette hausse est permise par l'évolution des taxes suivantes :

- IFER : + 13,9 %
- CFE : + 3,2 %
- TFB : + 1,8 %

Malgré le coefficient de revalorisation des valeurs locatives forfaitaires qui est de +0,8 % en 2026 (IPCH en novembre 2025), le produit fiscal de Grand Orb n'évoluera que de 0,1 % au vu des bases notifiées.

Quant au produit de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) il augmentera de 1,3%.

		2025		2026
BASES	Taxe d'habitation sur résidences secondaires	7 285 212	-2,1%	7 131 000
	Taxe foncière sur pptés bâties	26 869 467	1,2%	27 185 000
	Taxe foncière sur pptés non bâties	331 239	-0,3%	330 300
	Cotisation foncière des entreprises	6 682 154	-0,4%	6 658 000
TAUX	Taxe d'habitation	10,90%	0,0%	10,90%
	Taxe foncière sur pptés bâties	0,50%	0,0%	0,50%
	Taxe foncière sur pptés non bâties	5,54%	0,0%	5,54%
	Cotisation foncière des entreprises	31,56%	0,0%	31,56%
PRODUIT 4 TAXES	Taxe d'habitation sur résidences secondaires	794 088	-2,1%	777 279
	Taxe foncière sur pptés bâties	134 347	1,2%	135 925
	Taxe foncière sur pptés non bâties	18 351	-0,3%	18 299
	Cotisation foncière des entreprises	2 108 888	-0,4%	2 101 265
TOTAL 4 TAXES		3 055 674	-0,7%	3 032 767
IFER		820 791	1,3%	831 461
TAFNB		36 008	-3,9%	34 606
TASCOM		243 038	-0,2%	242 555
GEMAPI		430 652	0,0%	430 652
TVA (compensation TH)		2 518 045	0,5%	2 530 754
TVA (compensation CVAE)		905 565	0,7%	911 486
TOTAL PRODUIT FISCAL		8 009 773	0,1%	8 014 281
FNGIR		- 877 590	0,0%	- 877 590
TOTAL après prélvt FNGIR		7 132 183	0,1%	7 136 691

TEOM	BASES	26 398 975	1,3%	26 733 780
	TAUX	13,46%	0%	13,46%
TEOM	PRODUIT	3 553 302	1,3%	3 598 367

NB : Afin de correspondre au total des chapitres 73 « impôts et taxes » et 731 « fiscalité locale » du CA 2025, il faut ajouter au total du produit fiscal les rôles supplémentaires (CFE/TF 55 163€, IFER 52 038€, TEOM 11 925€, fractions de TVA 9 297 €, GEMAPI 2 278€), le FPIC (218 709€), la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport (16 634€) et les attributions de compensation négatives (7 187,46€). Le reliquat correspond aux avances versées mensuellement par l'Etat.

III – Les engagements pluriannuels envisagés

La Communauté de communes Grand Orb a établi une programmation de ses investissements jusqu'à l'horizon 2028.

NATURE DE L'OPERATION	CA 2025	REPORTS	CREDITS 2026	CREDITS 2027	CREDITS 2028
Aménagement site Bourgès	256 694,25 €	2 318,00 €	27 000,00 €		
Fonds concours (solidarité)	241 237,30 €	240 252,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Equipements techniques mutualisés	26 381,52 €		40 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Equipements de déchèterie et bennes	8 338,00 €	16 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Collecte sélective bacs et colonnes à verre	75 091,44 €		60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
Aire de broyage		200 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Bornes enterrées	206 980,80 €	101 500,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Collecte biodéchets et compostage		8 100,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Véhicules - camions	211 020,00 €	451 400,00 €	240 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Mobilité (travaux)		270 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
PLUI	89 378,36 €	23 300,00 €	76 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Travaux sur berges (GEMAPI)	154 839,37 €		150 000,00 €		
Opérations sur digues (études/travaux) GEMAPI	9 072,00 €	18 200,00 €	87 200,00 €	200 000,00 €	100 000,00 €
Aides à modernisation des commerces	11 424,84 €	9 900,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Aide maintien commerces essentiels (fonds concours)	31 260,73 €	12 200,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
Aménagements Base de loisirs	223 169,08 €	647 836,00 €	69 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Accueil activités de pleine nature	44 366,16 €	726 408,00 €	35 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Santé/attractivité médicale	457 292,84 €	356 160,00 €	50 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
PICS		12 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
TOTAL	2 046 546,69 €	3 095 574,00 €	1 680 200,00 €	1 731 000,00 €	1 621 000,00 €

IV – Les orientations budgétaires 2026

Pour 2026, Grand Orb propose ses orientations budgétaires centrées sur cinq **axes principaux** :

- Economie et tourisme
- Solidarité territoriale
- Culture et Jeunesse
- Santé et attractivité médicale
- Environnement - Mobilité

Pour 2026, ce premier budget de la nouvelle mandature nous proposerons de développer principalement ces cinq axes.

Soutenir l'emploi et l'activité économique, touristique et thermale

Développement Économique et Emploi

Le service de développement économique (développeur économique et manager de commerce) a pour missions l'accueil et l'accompagnement des projets et activités économiques.

Ce service permet notamment de disposer depuis 2021 d'un guichet unique pour renseigner, orienter et accompagner l'installation des porteurs de projet et le développement des entreprises du territoire. En 2025, 129 nouveaux demandeurs, entrepreneurs ou futurs entrepreneurs ont sollicité l'accompagnement du service Développement économique de Grand Orb. 66 personnes ont vu leur(s) demande(s) ou projet aboutir (demandes de 2025 et antérieur) notamment 10 recherches de locaux, 16 accompagnements au développement et à la communication.

◆ Veille sur les activités du territoire

Nous disposons d'un outil d'observatoire des entreprises qui permet d'avoir une base de données précise sur l'économie du territoire. Cette plateforme regroupe et offre la possibilité d'enrichir les informations sur les 1 500 établissements (activités, secteurs d'activité, effectifs réels URSSAF, offres d'emplois, contacts, etc.) ainsi que les zones d'activités de Grand Orb. Il est également possible d'éditer des analyses et statistiques.

◆ Commerces : dynamisation du commerce de proximité

- ⇒ **Etude d'opportunité et de faisabilité concernant la mise en place d'opérations de rachat et de rénovation de locaux commerciaux**

Les difficultés des commerces de proximité s'accroissent avec les mutations des modes de consommation ainsi que la dégradation des locaux commerciaux, contribuant ainsi à l'augmentation de la vacance commerciale. En effet, ces conditions défavorables augmentent les difficultés pour les porteurs de projet d'installer une activité viable et dans des locaux de bonne qualité.

Dans le cadre d'une volonté de requalification et de redynamisation des cœurs de villes, en partenariat avec les chambres consulaires et l'association de commerçants, il est proposé d'engager la mise en place d'un projet d'acquisition et de rénovation de locaux commerciaux stratégiques.

En parallèle, le poste de manager de commerce permet d'animer, de développer la plateforme VivreEnGrandOrb.fr et d'accompagner les commerçants dans leur communication et leur visibilité.

⇒ **L'actualité de la plateforme de l'économie locale digitale VivreEnGrandOrb.fr**

Cette plateforme a pour but de soutenir les entreprises de proximité en améliorant leur visibilité, et en facilitant l'accès aux produits et services qu'ils proposent.

Le nombre d'adhérents à la plateforme « Vivre en Grand Orb » continue d'augmenter. Elle est passée de 164 adhérents fin 2024 à 193 fin 2025 issus de 22 communes.

Cette plateforme a été créée fin 2020 initialement pour répondre aux besoins de vente en ligne et de service de click and collect des commerçants pendant la crise sanitaire.

Aujourd'hui VivreEnGrandOrb.fr répond à un besoin d'accéder d'abord à de l'information générale sur l'offre de produits et de services, et de favoriser la visibilité générale des activités économiques locales. C'est un outil permettant de dynamiser les achats locaux par des opérations spécifiques comme le chèque Kdo Local particuliers et entreprises.

Afin de pouvoir améliorer la navigation et la recherche de contenus sur VivreEnGrandOrb.fr, il est proposé de réaliser un audit sur le référencement, le parcours de navigation des internautes ainsi que sur l'ergonomie du site (3 000 euros)

⇒ **Soutenir l'achat local avec les chèques cadeaux de territoire**

La plateforme VivreEnGrandOrb.fr permet la commercialisation de chèques cadeaux locaux. L'objectif est double : éviter l'évasion commerciale et répondre à la volonté des comités d'entreprises et collectivités publiques de privilégier l'achat local.

Les ventes de chèques cadeaux se sont développées depuis leur mise en place en 2021 avec une augmentation significative de 22.5% entre 2024 et 2025 (87 020 € de chèques vendus en 2024, 106 600 € en 2025).

Par ailleurs, l'opération de chèques cadeaux bonifiés *Le Grand Kdo*, proposée aux particuliers entre 2021 et 2025, représente 210 000 euros de chèques vendus au total, dont 75 000 euros offerts par la Communauté de communes.

En 2026, proposition d'une enveloppe de 18 000 €.

⇒ **Aide au maintien des commerces essentiels (fonds de concours aux communes)**

Les commerces de proximité en zones rurales sont essentiels pour la dynamique et l'attractivité de nos villages. Dans le cadre de ses engagements de solidarité territoriale et afin d'encourager l'installation ou le maintien de commerces essentiels dans les petites communes du territoire, **Grand Orb a déployé fin 2023 un fonds de concours aux communes spécifique au commerce de proximité.** Il a permis d'accompagner la rénovation et/ou l'acquisition de commerces par les communes d'Avène, de Ceilhes et Rocozels, de Lunas-les-Châteaux, de Pézènes-les-Mines, St-Geniès-de-Varensal et St-Gervais-sur-Mare. Le montant des aides attribuées entre 2022 et 2025 est de : 108 755 € dont 14 909 euros en 2025.

Inscription budgétaire pour l'année 2026 de 60 000 €.

⇒ Aide à la modernisation des commerces en Grand Orb

Dans la continuité de son engagement en faveur du soutien au commerce local, la collectivité a créé fin 2023 une aide aux commerçants, « L'Opération de Modernisation des Commerces en Grand Orb ».

Cette aide permet d'accompagner les petits commerçants de proximité installés depuis au moins un an à rénover leur local, leur façade et à investir dans des équipements, avec un taux d'intervention à hauteur de 20% dans la limite de 3 000 € maximum.

Entre 2024 et 2025, grâce à cette aide, 26 449,67 € ont été attribués à 9 commerces dans 5 communes du territoire (Bédarieux, Hérépian, Lamalou-les-Bains, Le Bousquet-d'Orb et St-Gervais-sur-Mare).

Une inscription budgétaire 2026 est proposée à hauteur de 20 000 euros (le reste à réaliser est de 9 900 euros).

⇒ Nouveau dispositif de soutien exceptionnel aux entreprises spécialisées dans l'abattage et la gestion des forêts suite aux dégâts de la tempête NILS

Accompagnement des entreprises spécialisées du territoire qui ne peuvent pas répondre au volume de travaux pour les aider à s'équiper d'outils performants visant à remettre en état les espaces forestiers, par exemple sur le site de la forêt des écrivains combattants. Ce dispositif a pour objectif de répondre à l'urgence des travaux et limiter les risques d'incendies en période de sécheresse (nouveau règlement à définir et à délibérer).

⇒ Favoriser l'emploi avec le Club des Ambassadeurs

Le partenariat avec le Club des Ambassadeurs se poursuit pour accompagner des actions en faveur du développement de l'emploi et de la formation dans les entreprises.

En partenariat avec le Club des ambassadeurs et France Travail, la 9^e édition du salon de l'emploi *Orb Job 2026* s'est tenue le 17 février à Bédarieux. **La manifestation qui a eu lieu à la Tuilerie a rassemblé près de 1 000 visiteurs contre 600 en moyenne les années précédentes.**

◆ Entreprises : favoriser les offres d'immobilier et de foncier

Le poste de développeur économique permet l'accompagnement des projets d'investissements des entreprises sur le territoire et le développement des acteurs économiques locaux. Il permet aussi d'accompagner les projets communautaires d'investissement en faveur du développement économique territorial et les actions à destination des entreprises en faveur de l'emploi et de la formation.

⇒ Aide à l'investissement immobilier des entreprises

La Communauté de communes disposant de la compétence exclusive concernant les aides à l'investissement immobilier des entreprises, a mis en place **un dispositif fin 2023 pour accompagner les projets de construction et de rénovation de bâtiments d'entreprises dont**

le montant est supérieur à 50 000 euros HT. L'intervention est de 20% maximum des dépenses dans la limite de 20 000 euros.

En 2025, 63 070,59 euros d'aides ont été attribuées à 4 entreprises à St-Gervais-sur-Mare, Hérépian et St-Etienne-Estrechoux.

Le reste à réaliser de 2025 est de 63 100 euros.

Pour 2026, il sera proposé que le règlement soit adapté aux modalités de la Région Occitanie.

⇒ **Mise en sécurité et modernisation du site industriel du Bousquet-d'Orb**

Les sociétés Medical Tubing et Techniorb sont accueillies depuis 2000 et 2012 au sein d'un même bâtiment communautaire situé au Bousquet-d'Orb.

Pour offrir des conditions d'accueil et de sécurité optimales aux 2 entreprises, **il semble nécessaire de prévoir une séparation coupe-feu entre les deux espaces de travail.**

Par ailleurs, un bâtiment annexe d'environ 200m² est en très mauvais état et nécessite d'importants travaux de réfection ou une démolition. Cela permettrait de rebâtir un espace, répondant ainsi, en partie, au besoin important de stockage de l'entreprise Medical Tubing.

En 2026, il est proposé une enveloppe de 200 000 euros (mise en sécurité bâtiment annexe).

⇒ **Réaménagement intérieur et paysager du restaurant l'Ortensia et du Domaine de la Pièce**

Le restaurant L'Ortensia, situé à St-Gervais-sur-Mare, a été repris en 2019 par Matthieu Vidal. Il y propose une cuisine gastronomique locale et de qualité et a investi récemment pour renouveler son mobilier et ainsi moderniser l'espace de restauration. La collectivité souhaite l'accompagner dans la finalisation de cette modernisation notamment par la valorisation de l'espace d'accueil et des luminaires.

Une enveloppe de 5 000 euros est proposée, comprenant une prestation d'architecte d'intérieur ainsi que le renouvellement d'une partie du mobilier.

Par ailleurs, le Domaine de la Pièce entourant le restaurant offre un espace paysager remarquable avec une diversité d'essences d'arbres et de fleurs. Les arbres vieillissants et la tempête Nils ayant détérioré le Domaine, il semble nécessaire d'envisager un réaménagement paysager.

Il est proposé une enveloppe de 20 000 euros pour réaliser une étude paysagère complète.

⇒ **Parc OZE Cavallé-Coll**

Le parc régional OZE Cavallé-Coll accueille aujourd'hui 4 entreprises. 3 pré-agréments pour l'installation d'une entreprise de charpenterie, d'un terrain de padel et d'un restaurant italien sont en cours.

Agriculture

En 2026, les projets en faveur du soutien à l'agriculture se poursuivent. Un renforcement des actions pour la visibilité des produits typiques du territoire, des appellations locales et des producteurs est également envisagé.

⇒ **Promotion de l'agriculture avec les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault**

En 2025, les écoles maternelles, primaires et les collèges du territoire ont été visités par les animatrices des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault. Ces interventions permettent d'informer les élèves et de valoriser la production locale et les métiers agricoles.

Une enveloppe de 5 000 euros est proposée pour 2026.

⇒ **Gestion des déchets agricoles sur le territoire de Grand Orb**

En 2025, la communauté de communes Grand Orb a poursuivi la collecte des déchets agricoles au printemps et à l'automne à la cave coopérative du Bousquet d'Orb et sur un terrain communal à Avène. Plus de 6 tonnes de déchets ont pu être collectés (enrubannage, ficelles et filets, bidons d'hygiène).

En 2026, il est proposé d'organiser deux nouvelles collectes les 21 mai et 5 novembre.

⇒ **Soutien à la visibilité des fermes et de la production locale**

Depuis 2 ans, plusieurs producteurs locaux participent à l'événement L'Hérault de Ferme en Ferme. **Les exploitations** La Part du Loup à Avène et le Domaine de Pouzes et Agrosymbiose à Pézènes-les-Mines **proposent au grand public animations, visites et dégustation à la ferme.**

La Communauté de communes Grand Orb a soutenu en 2025 l'événement, organisé par le réseau des CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural). Cela leur permet notamment de continuer à fournir aux exploitations l'ensemble des supports de communication (fléchage, flyers, etc.).

Il est proposé de renouveler cette aide financière à hauteur de 2 000 euros pour 2026.

Valoriser les espaces naturels de Grand Orb

⇒ Renforcer l'offre de sentiers pédestres

Requalification et thématisation des itinéraires pédestres

L'objectif est de proposer une requalification des itinéraires en offrant notamment une meilleure répartition des parcours sur le territoire de Grand Orb (modifications des sentiers d'intérêts territoriaux du Pays pour passer en PR). Proposer également l'extension et la création de nouveaux itinéraires. Cette action comprend les travaux d'aménagement et la création des outils de communication.

32 400 € RAR dont l'étude conduite par le comité Départemental de la randonnée pédestre d'un montant de 17 145 €.

⇒ Développement de la pratique VTT sur les pôles de Lamalou-les-bains et Lunas-les-Châteaux

En 2025, les sentiers VTT ont été balisés sur le site de Lunas-les-Châteaux en réalisant 4 nouveaux parcours et 2 descentes Enduro.

Il s'agit de développer la pratique VTT sur le pôle Lamalou-les-bains-Combes

Pour 2026, il est proposé une enveloppe de 5 000 €.

◆ Valorisation du patrimoine communal et des sites touristiques

⇒ Itinéraires patrimoniaux 2026

L'itinéraire patrimonial sur la commune de Pézènes-les-Mines est en cours de réalisation.
Le budget prévisionnel est de 25 600 € (RAR) (16 % Département et 64 % FEDER).

Pour 2026 un budget total de 60 000 € HT est proposé pour valoriser le patrimoine local à travers la création de nouveaux itinéraires thématiques.

- Itinéraire patrimonial du Bousquet d'Orb
- Itinéraire artistique et patrimonial de Lunas
- Itinéraire patrimonial d'Avène

⇒ Voie verte et activités de plein air

La voie verte traverse les communes du Pujol-sur-Orb, Lamalou-les-bains, Hérépian et Bédarieux, c'est une véritable autoroute des liaisons douces.

Pour 2026, il est proposé 10 500 € (RAR) pour réaliser des aménagements et activités de plein air.

Développement touristique de la Base de loisirs La Prade

La Base de loisirs est propriété de Grand Orb. Le Parc aquatique a réalisé en 2025, 32 049 entrées ce qui représente une recette de 142 000 €.

Ce site permet également de disposer d'un espace ouvert aux activités de pleine nature.

Pour 2026, il s'agit de poursuivre les aménagements du site sur l'axe touristique et activités de pleine nature.

◆ **Création d'une base d'activités de pleine nature**

Le concept de « pôle de pleine nature » désigne un territoire organisé souhaitant développer une offre touristique de nature (sports et loisirs) valorisant le territoire, ses paysages, ses ressources naturelles et patrimoniales.

Par ailleurs, la Base de Loisirs de la Prade est idéalement située dans un cadre de verdure à l'entrée du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et à proximité immédiate du centre de Lunas-les -Châteaux. La commune Lunas-les-Châteaux est l'une des cinq communes labellisée Station Verte dans l'Hérault.

En termes de capacité d'accueil, à proximité de la base existe un hôtel-restaurant, un gîte d'étape, un camping et plusieurs chambres d'hôte et meublés touristiques. La création d'une nouvelle aire de camping-car sur la Base de Loisirs propose 22 emplacements.

Le développement de l'offre d'activités de pleine nature de la Base de Loisirs permet une pratique des activités tout au long de l'année. Un Bike-Park, soit un circuit VTT de 250 mètres aménagée, a été ouvert au sein de la Base de Loisirs en juillet 2024. Une nouvelle base de VTT labellisée FFC a été réalisée en 2025. Elle prévoit 6 boucles et 5 descentes de tous niveaux et types de pratique au départ de la Base de Loisirs

L'aménagement de cet espace est conçu comme un paysage naturel pouvant être traversé par les promeneurs.

Le site accueillera un bâtiment ayant pour vocation d'abriter des activités de plein air en relation avec le plan d'eau (accueil VTT, Randonnées, canoés...). Les travaux sont en cours pour une fin prévue à l'automne.

Un bâtiment « sanitaires » sera intégré au site.

Pour 2026, reste à réaliser de 726 408 € TTC (Département 129 834 € RAR, FEDER Massif Central 192 500 € RAR).

Aménagement intérieur : Inscription budgétaire 2026 pour un montant de 35 000 €.

◆ Les nouveaux équipements et aménagements pour 2026

Dans l'objectif de renforcer l'attractivité touristique du site et d'augmenter le nombre de visiteurs, il est proposé de créer de nouveaux équipements sur la base de loisirs.

Projet d'investissement du Parc aquatique pour 2026 :

Afin de développer nos équipements touristiques, Grand Orb a lancé un projet d'extension du parc aquatique :

- ⇒ Installation d'un 3^{ème} toboggan et restauration des plages des bassins.
Arrivée en aqua frein, hauteur 6,50 m

Reste à réaliser de 647 836 € TTC financé par emprunt pour l'amélioration du site touristique.

Amélioration des équipements du site :

- ⇒ Arrosage automatique sur l'espace vert du site aquatique : un budget de 26 000 € TTC
- ⇒ Peinture ancien toboggan et piscine 4000 € TTC
- ⇒ Aménagement extérieur (rond-point) et fermeture terrasse snack : étude mission architecte (10 000 €)
- ⇒ Rampe d'accès Terraland, sol gravier jeux d'enfants, remise en état du Bike parc :
- ⇒ Pour 2026, montant des dépenses : 4 000 € TTC
- ⇒ Equipements Base de loisirs : sable pour filtration : 25 000 € TTC

Activités ludiques :

- ⇒ Création d'un Disc GOLF réalisé
- ⇒ Parcours de pêche avec deux postes de pêche et un post PMR. Restauration d'une cabane de pêcheurs avec empoissonnement. RAR 9 000 €

Pour 2026, l'inscription budgétaire de l'ensemble de ces nouveaux équipements et des activités ludiques est de 69 000 €.

Thermalisme

Le nombre de curistes enregistrés en 2025 sur la station thermale de Lamalou-les-Bains est de 11 851 curistes (en progression de 1,95 % par rapport à 2024) et 1 750 curistes sur la station thermale d'Avène soit une baisse de 7,89 % par rapport à 2024.

13 601 curistes en 2025 sur les deux pôles thermaux en 2025 soit une progression de 0,57 % par rapport à 2024.

En 2026,

- ⇒ Maintien de la convention de partenariat qui sera signée avec Hérault Tourisme. Cette coopération vise à renforcer le marketing territorial et s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2026.
- ⇒ Adhésion au club national des OT des stations thermales.
- ⇒ Différents partenariats seront établis avec les deux stations thermales : accueil curistes, programme d'animations, accueil hors les murs dans les centres thermaux.
- ⇒ Participation annuelle aux Rencontres Nationales du Thermalisme, organisées par la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF). Ces rencontres professionnelles réunissent la filière du thermalisme et ses acteurs avec les maires et élus des communes thermales, les établissements thermaux, le CNETH et les Offices de Tourisme des stations thermales.
- ⇒ Le club des Directeurs d'Offices de Tourisme de Stations Thermales se réunit sur plusieurs réunions techniques avec comme sujets : étude de notoriété, échanges d'expériences, campagne de communication, continuité de l'observatoire, perspectives, actions à venir

Autres actions et politique thermale à définir avec de nouveaux projets.

Promotion touristique du territoire

A ces projets s'ajoute **la promotion touristique** du territoire réalisée **par l'Office de Tourisme Grand Orb**, dont les missions principales sont l'accueil, la promotion et l'animation touristique.

L'Office du tourisme Grand Orb a obtenu en janvier 2024 le classement en catégorie 1 Destination d'excellence.

Le label « destination d'excellence » vise au renforcement de la qualité de l'offre touristique. Il se substitue à la marque « qualité tourisme » depuis mai 2024. Dans sa démarche de labellisation Grand Orb a obtenu une note de 90,7 % à l'audit blanc et devrait être labellisée au printemps 2026.

Grand Orb a signé une convention d'objectifs et de moyens avec l'EPIC qui prévoit le versement communautaire d'une subvention d'équilibre.

Pour rappel, le versement de la Communauté de communes Grand Orb à l'EPIC (Office de Tourisme Grand Orb) **est maintenu à 360 000 € en 2026.**

La promotion touristique et thermale entre essentiellement dans le cadre de l'activité de l'Office de Tourisme. Les actions de communication seront poursuivies par l'Office de Tourisme Grand Orb et ciblées sur la promotion du tourisme vert et du thermalisme.

Taxe de séjour :

Evolution des recettes de la taxe de séjour de 2022 à 2025 :

2022 : 220 481 €

2023 : 256 573 € (versement de 23 000 € Département)

2024 : 292 406 € (216 000 recettes Grand Orb et 75 000 € à reverser Département / Région)

2025 : 202 000 € (recettes Grand Orb)

L'augmentation du montant de la taxe de séjour en 2024, est due à l'application de la taxe additionnelle de 34 % revenant à la Région.

Mais pour Grand Orb, nous constatons en 2025 une baisse de recettes de la taxe de 216 000 € à 202 000 €.

Agir pour un territoire solidaire, équilibré et durable

Mise en œuvre de la solidarité territoriale

◆ Solidarité territoriale : Fonds de concours

La communauté de communes soutient l'investissement local afin d'accompagner les communes dans leur projet et d'apporter des nouveaux marchés de travaux aux entreprises.

Les fonds de concours seront à définir pour 2026 avec les nouvelles commissions.

Pour 2026, il est proposé d'inscrire une enveloppe de 200 000 €.

◆ Equipements mutualisés

Grand Orb a réalisé des d'investissements pour faire l'acquisition d'équipements mutualisés avec les communes.

Il s'agit d'équipements pour l'organisation de festivités et d'équipements techniques qui sont prêtés aux communes après signature d'une convention de mise à disposition. Les modalités prévoient que ce matériel soit transporté par les services techniques des communes.

Pour 2026, dans l'objectif de compléter ces équipements mutualisés il est proposé d'inscrire au budget 40 000 € d'investissements supplémentaires (à définir avec la commission).

Pôle service aux habitants

Ce pôle représente les services destinés aux habitants du territoire : Culture, école de musique, musée, enfance et jeunesse...

Pour 2026, nous proposons les orientations suivantes :

◆ Politique de la ville

Grand Orb a pris la compétence « politique de la ville » au 1^{er} janvier 2018.

Le nouveau Contrat de ville a été signé en 2024. Il s'articule autour de quatre axes : l'éducation et la jeunesse, le lien social et l'accès aux droits, la tranquillité publique et le cadre de vie, ainsi que l'emploi et le développement économique.

Les actions déployées par le service s'inscrivent dans la continuité, avec **la reconduction des subventions aux associations pour un montant de 20 650 €**.

Cette nouvelle contractualisation constitue une opportunité d'engager une dynamique plus large que celle de la seule géographie prioritaire.

Pour 2026, une enveloppe complémentaire de 2 000 € est proposée afin de soutenir des projets structurants en faveur de la jeunesse dans le cadre de la Cité éducative. Par ailleurs, la Communauté de communes poursuivra son soutien à la mise en œuvre d'un dispositif de promotion du bien-être et de la santé mentale, mené en lien avec les établissements scolaires et les professionnels éducatifs.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est également reconduit, ainsi que l'action REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

Les coûts liés au personnel et aux actions sont pris en compte dans l'attribution de compensation versée par la commune de Bédarieux, **à hauteur de 49 000 €**.

Ces actions et leur pilotage bénéficieront de nouvelles dotations des partenaires et de l'État en 2026.

Au niveau de l'équipe, un nouvel adulte-relais a intégré le service au 1er janvier 2026. Il assure des missions de médiation sociale et culturelle, contribuant au renforcement du lien avec les habitants du quartier prioritaire, à l'orientation des publics vers les dispositifs existants et au développement d'actions favorisant l'accès à la culture.

Par ailleurs, le poste de médiateur éducatif auprès des familles et des élèves bénéficiaires de la Cité éducative, permet d'accompagner les jeunes dans leur parcours.

Cette évolution reconnaît son engagement au service de la jeunesse et du territoire. La mission exercée sera soutenue financièrement par l'État et les partenaires en 2026.

◆ Enfance et jeunesse

⇒ Les crèches associatives :

Investissement 2026 :

Le volet investissement concerne le budget travaux pour les projets de réaménagement de la crèche associative « les Bambins du coin »

Ce programme de travaux sur la crèche de Hérépian fait suite au rapport PMI relevant certaines interventions à prévoir afin de répondre aux exigences de sécurité.

Une enveloppe est à prévoir de 45 000€ HT, dont 32 000€ de reste à réaliser pour les travaux de toiture.

Enveloppe budgétaire 2025 : **106 000 €**

Proposition pour 2026 : **62 600 €** dont 47 600€ de RAR

Fonctionnement 2026 :

Il s'agit du versement des subventions annuelles attribuées aux deux établissements d'accueil. Le montant a été délibéré sur le premier conseil de l'année.

Cette subvention permet aux structures d'assurer en compléments des aides CAF et de la participation des familles une stabilité financière.

Enveloppe budgétaire 2025 : **110 200 €**
Proposition pour 2026 : **112 700 €**

⇒ **Le Relais Petite Enfance des Hauts Cantons :**

Le RPE est un service assurant tout au long de l'année un accompagnement pour :

- les parents dans leur qualité d'employeurs
- les professionnels de l'accueil individuel

Une attention toute particulière au développement des partenariats permet de diversifier et d'enrichir les contenus proposés.

En 2026, le RPE participera du 16 au 20 Mars à la semaine nationale de la petite enfance avec des ateliers et des rencontres à destination des professionnels locaux de la petite enfance.

Une semaine d'animation Grand Public sera également organisée du 15 au 18 Avril 2026, l'occasion d'accueillir à Majic les familles sur des ateliers et un spectacle. La semaine se clôturera par la 2^{ème} édition de la « Matinée des Pitchouns » qui après son succès en 2025 au Bousquet d'Orb sera proposée cette année à Bédarieux.

Tous ces projets contribuent pleinement à la consolidation d'un réseau local de la petite enfance et à créer du lien entre les différents acteurs.

Enveloppe budgétaire 2025 : **51 400 €**
Proposition pour 2026 : **53 600 €**

⇒ **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Grand Orb :**

L'ALSH Grand Orb situé dans les locaux de l'école du Poujol sur Orb est agréé pour l'accueil pour des 6-12 ans durant les vacances scolaires.

Une équipe d'animation est constituée pour chaque période, mêlant animateurs titulaires et contractuels.

Le recrutement d'un directeur adjoint permet de consolider la codirection.

La masse salariale évolue sensiblement du fait de la revalorisation courant 2025 des Indemnités journalières des animateurs recrutés sous Contrat d'Engagement Educatif faisant suite au décret officiel.

Le programme s'articule à chaque période autour d'activités proposées par l'équipe et des intervenants extérieurs. De nombreuses sorties sont également organisées permettant aux enfants de découvrir et profiter d'un environnement naturel, culturel, sportif riche est varié.

Une attention toute particulière devra être portée à la communication auprès des familles via les écoles du secteur.

Enveloppe budgétaire 2025 : **113 755 €**
Proposition pour 2026 : **117 835 €**

⇒ **Actions jeunesse :**

- GO Pass :

Chaque été, la jeunesse s'active en participant au GO Pass et son programme d'activités sportives et de loisirs. Après avoir stabiliser au fil des éditions une organisation répondant aux

attentes de tous les protagonistes (organisateur, partenaires, familles), il est important de rester attentif aux nouvelles activités qui pourraient venir enrichir le programme afin d'apporter quand cela est possible un peu de nouveauté.

⇒ Organisation de la troisième session de formation au diplôme BNSSA. 8 lycéens sont impliqués et engagés en vue de l'examen final prévu début juin 2026.

Cette initiative a permis depuis sa création en 2024 de former 15 jeunes au diplôme de surveillant des bassins aquatiques, favorisant ainsi le recrutement de personnels qualifiés locaux autour de nos équipements aquatiques.

⇒ La signature du Territoire Educatif Rural a permis d'engager un travail de coopération avec les services de l'éducation nationale et les établissements scolaires locaux.

Le plan d'action s'articule autour de la valorisation des actions existantes (cycle natation, BNSSA) mais également d'un soutien d'actions nouvelles (actions éducatives, USEP, parcours secourisme).

⇒ MAJIC PASS

Le MAJIC Pass est une opération pour les 6-17 ans du territoire qui consiste à mettre en place à chaque période de petites vacances scolaires, un programme d'ateliers et d'évènements artistiques et culturels.

Cela permet de mettre en lumière les partenaires locaux œuvrant tout au long de l'année dans ce registre.

Il est également fait appel à des prestataires plus éloignées quand la ressource n'est pas sur notre territoire.

Ce budget intègre également les charges de personnel du poste d'animateur ado sur l'année complète.

Enveloppe budgétaire 2025 : **51 250 €**

Proposition pour 2026 : **79 350 €**

◆ Programme pour les associations du territoire Culture, vie associative et sport

Il est proposé de reconduire l'accompagnement financier des associations du territoire sur les évènements à rayonnement intercommunal.

Proposition pour 2026 : Maintien de l'enveloppe de 65 000€ pour les manifestations culturelles, sportives et cadre de vie + 2 000€ d'achats de dotations

◆ Culture

Depuis octobre 2025, l'action culturelle de la communauté de communes a été renforcée avec l'émergence de l'espace MAJIC et l'ouverture du château Baldy.

Les nouvelles orientations culturelles prévoient ainsi des itinérances dans les communes d'octobre à mai, de la médiation à destination des scolaires, un accès élargi à la culture grâce au dispositif Micro-folie, de nouvelles propositions en direction de la jeunesse au travers le MAJIC Pass et une montée en compétences de l'école de musique intercommunale.

Il s'agit en 2026 d'asseoir et déployer cette nouvelle dynamique culturelle et de développer les partenariats locaux pour toucher l'ensemble des publics.

⇒ **Programmation dans les communes**

- « L'Estivale » : programmation de spectacles vivants et concerts en extérieur et en itinérance de juin à août. Lancement le 13 juin avec la Fête de Grand Orb à Lunas-les-Châteaux.
- « MAJIC sur les routes » : 1 semaine par mois, d'octobre à mai, installation de l'équipe MAJIC dans une commune autour de la Micro-folie, du spectacle vivant et de la musique.
- Proposition d'une résidence de territoire autour des Femmes en Grand Orb par une comédienne et un photographe. Compagnie les Fées Multiples (projet lancé en 2025, restitution en 2026).

⇒ **Interventions en temps scolaire en partenariat avec l'Education nationale**

- Ateliers Micro-folie (initiation à l'art et à la création numérique) : plus de 800 enfants accueillis sur l'année scolaire (co-financement dans le cadre de TER à hauteur de 12 000 €). Transport scolaire pris en charge.
- Participation de la Micro-folie au projet de la Cité Mixte Ferdinand Fabre « Ferdi dans l'espace » : 5 séances.
- Interventions « Ecole en musique » : 3 classes de maternelle (Eveil musical), 6 classes de primaire (Battucada et Body tap).
- Participation du Lycée Fernand Léger au projet national « La classe, l'œuvre » proposé par le Musée de la cloche et de la sonnaïlle.
- Résidence de territoire proposée à l'école de Joncels/Lunas avec la Cie Elle Aime sur le processus de création d'un spectacle : 5 000 €
- Séances scolaires : accueil du Lycée Ferdinand Fabre à une représentation de la pièce « Blanches » en décembre au Pradal, de l'école des Aires pour le spectacle « Le sourire de Mona » en février, et du collège de St Gervais-sur-Mare pour une représentation pédagogique de l'Orchestre Syncopatique (Jazz).
- Subvention à l'opération Chœur d'enfant des Hauts Cantons : 1 500 €

⇒ **Ecole de musique Grand Orb**

- Année scolaire 25/26 : + 17 élèves (191 élèves en 24/25 contre 208 élèves en 25/26)
- Nouveaux cours de Musique assistée par ordinateur et Atelier musique libre

- Spectacle « Conte en musique » présenté le 31 janvier à Camplong
- Création du spectacle « Musique à musée » en lien avec la Micro-folie et la comédienne et autrice Jocelyne Stand, le 12 avril à St Gervais sur Mare
- Participation des élèves à la Fête du Secadou et à la Fête Grand Orb.
- Stages de musique proposé par les professeurs de l'école à l'occasion du Festival de musique classique « Les musicales Grand Orb au Château Baldy » du 6 au 8 juillet.

⇒ Animation des espaces muséographiques

Musée de la Cloche et de la Sonaille

- Exposition temporaire « la Fonderie Granier, une histoire sonore » de mai à octobre.
- Action « La classe l'œuvre » avec des élèves du Lycée des métiers Fernand Léger
- Maintien des médiations autour du musée : l'Escape Game « La Sauveterre » et la Murder Party « L'Héritière ».
- Organisation d'évènements thématiques : Journées du Handicap, Nuit des musées, Journées européennes du patrimoine, Pâques...
- Réalisation des travaux de réhabilitation des espaces de réserve et étude pour l'amélioration thermique des espaces d'exposition (32 500 €HT subventionnés à 80% par la DRAC)
- Inventaire et récolement

Musée les lumières de la Mine

- Inventaire et récolement des collections

Inscription budgétaire 2026 : 90 000 € (cessions de spectacles, interventions scolaires, résidence d'artiste) + 10 000 € (transport scolaire) + 25 000 € (technique) + 10 000 € (fournitures FabLab) + 9 000 € (droits d'auteurs).

◆ Santé et attractivité médicale

⇒ Fonds Friches - Espace BOURGES

La Communauté de communes a été lauréate de l'appel à projet « reconquête des friches en Occitanie » porté par la Région en 2022.

En effet, Grand Orb est propriétaire à Lamalou-les-Bains de l'ancien site de rééducation fonctionnelle BOURGES.

Ce site représente une surface totale d'environ 8 800 m², occupé principalement par un corps de bâtiments implantés dans un grand parc arboré.

L'ensemble du site est traversé par un cours d'eau. Deux sources sont également présentes : la source Claude et la source Bourgès, réputées pour leurs propriétés digestives et diurétiques.

Le chantier débuté en 2023 a été réceptionné en juillet 2025.

Pour 2026, il est prévu une enveloppe d'étude de : 20 000 € pour la deuxième phase du projet.

Une étude sera également lancée avec le cabinet ANTEA pour la sécurisation des sources pour un montant de 7 000 € TTC. Cette étude permettra de définir le montant des travaux.

⇒ **Attractivité médicale**

Grand Orb souhaite intervenir pour renforcer l'attractivité médicale.

Pour 2026, les nouvelles orientations budgétaires sont de 20 000 € :

- Participation pour Les Journées de la CPTS « Santé Innovation Ruralité
- Accueil d'étudiants en médecine en lien avec la journée CPTS (Découverte du territoire à travers les activités APN et visites des MSP) 5000 €.
- Soutien aux actions de prévention et de dépistage dans le cadre d'octobre rose : 6000 € (2000 euros par bassin de santé)
- Programmation du spectacle octobre rose : 3 000 €
- Autres actions d'attractivité médicale : 5000 €
- Mission d'Emilie PERRIER : prestation de suivi des missions de santé

⇒ **Investissements 2026**

Grand Orb s'inscrit pleinement dans l'attractivité médicale du territoire afin de répondre au besoin des

Deux dossiers déposés dans le cadre du CRTE (Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique) :

Deux projets d'accueil et d'hébergement des professionnels de santé pour participer à l'attractivité médicale du territoire avec la création d'hébergement et favoriser l'accueil de médecins juniors.

- **Acquisition et aménagement de l'extension de la maison de Santé Monts d'Orb à St Gervais sur Mare :**

L'objectif est de répondre aux besoins en hébergements identifiés dans le projet de santé de la MSP et du Contrat Local de Santé et d'offrir un cabinet médical supplémentaire en vue de l'accueil d'un Médecin junior à l'automne.

Une reconnaissance nationale par la labellisation France Santé et la venue du Ministre de la Ruralité le 14 novembre 2025.

Ce label renforce la nécessité de ce projet et confirme la l'importance de s'inscrire dans une politique d'attractivité médicale portée sur le territoire Grand Orb.

Restes à réaliser travaux : 356 160 € TTC

Subventions 20 % Etat / 40 % FEDER

- **Aménagement d'un immeuble à Bédarieux pour la création d'un hébergement pour l'accueil de professionnels de santé et des acteurs économiques du territoire :**

L'objectif est de mettre à disposition en location de courte durée des hébergements destinés à répondre aux besoins des établissements de santé et des entreprises (stagiaires, professionnels de santé remplaçants, internes en médecine...)

Pour 2026, lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre (50 000 €) permettant de définir le montant prévisionnel des travaux.

Proposer un territoire attractif où il fait bon vivre

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – PLUI

Transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu, et cartes communales » arrêté préfectoral du 19 juillet 2019.

Les communes conservent l'application du droit des sols et les autorisations d'urbanisme, mais n'ont pas la charge de la planification.

Le principal avantage est de donner la possibilité de se doter d'un PLUi, outil de planification applicable à l'ensemble du territoire.

Il doit permettre de définir une stratégie commune de développement et sera l'expression du projet de territoire en matière de logements, de développement économique, d'agriculture, d'offre commerciale, de préservation du cadre de vie, de respect de l'environnement et de protection des paysages, etc.

L'élaboration du PLUi a été prescrite le 9 décembre 2020, **une charte de gouvernance a été préalablement approuvée par les communes**, elle fixe en outre les modalités de collaboration avec les communes dans le cadre du projet de PLUi.

Le coût prévisionnel du PLUi est estimé à 600 000 €

L'Etat accompagne financièrement les collectivités pour la mise en place du PLUi.

Les recettes déjà encaissées de l'Etat sont de **220 000 € sur toute la procédure PLUi**.

En 2022 la phase de diagnostic a été réalisée avec l'agence d'urbanisme AURCA qui assure l'accompagnement et l'ingénierie. 211 000 € de dépenses ont été réalisées sur l'année 2022 (agence AURCA, Diagnostic agricole).

En 2023, le renouvellement de la convention avec l'AURCA (2023-2024) a permis de poursuivre les travaux notamment sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

En 2024 – 2025 : finalisation du PADD (présenté en réunion des personnes publiques associées (PPA) et 4 réunions publiques). Lancement de l'évaluation environnementale avec le bureau d'études OXAO, remise des **plans de pré-zonage**.

Renouvellement de la convention avec l'AURCA pour la période 2025 – 2026 pour un montant de 96 000 €.

En 2026, Inscription budgétaire 99 300 euros (dont 23 300€ de RAR) pour la finalisation du règlement, l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et l'arbitrage sur les zones à urbaniser et l'accompagnement juridique.

Permis de louer

La Communauté de communes Grand Orb a instauré par délibération en date du 23 juin 2021 (effective le 1^{er} janvier 2022) la procédure d'Autorisation préalable à la mise en location (APML) sur la commune de Bédarieux qui a pris en charge le coût de fonctionnement. Cela représente entre 150 à 190 permis de louer traités par an sur la commune de Bédarieux.

En 2024, par délibération du 26 juin 2024 (effective au 1^{er} janvier 2025), Grand Orb a souhaité étendre le permis de louer à 5 nouvelles communes : Graissessac, Hérépian, Lunas-les-châteaux, Le Poujol sur Orb et La Tour sur Orb.

Le permis de louer a pour objectif de lutter contre l'habitat insalubre et répondre aux besoins des populations en contribuant à la revitalisation des centres anciens.

Les moyens mis en œuvre :

Une prestation de service (marché à bon de commande) est mise en place pour assurer les visites des logements soumis au permis de louer. 200 000 € répartis sur 4 ans soit **50 000 € maximum par an**. (17000 € en 2025)

Mise à disposition de personnel 35 000 € avec la commune de Bédarieux

Un agent Grand Orb pour le suivi et l'instruction du permis de louer et renfort sur d'autres missions du service urbanisme.

En 2026, deux nouvelles communes intègrent le dispositif : le Bousquet d'Orb et Pézènes les Mines.

Etudes des Schémas Directeurs Eau et Assainissement

Poursuite de la réalisation des Schémas Directeur de l'Eau et de l'Assainissement suite à la prise de compétence « Etude des schémas directeurs » par arrêté préfectoral du 11 juillet 2023.

Grand Orb s'est engagée dans cette démarche avec l'objectif de doter les communes et syndicats de leur outil de planification en matière d'eau potable, d'assainissement et de sécurité incendie.

Schéma Directeur Eau : 17 communes concernées

Schéma Directeur Assainissement : 13 communes concernées

Pas de Nouvelle inscription budgétaire pour 2026 : l'ensemble des crédits avait été prévu en 2025. RAR de 2025 : 1 099 748€TTC

Financement Agence de l'eau 50 % et Département 30 %.

Qualité de vie et environnement

◆ Gestion des milieux aquatiques et risques inondations

Grand Orb est compétente depuis le 1^{er} janvier 2018 en matière de « Gestion des milieux aquatiques et risques inondations ».

Le programme de travaux évalué sur une période de 10 ans répond à l'ensemble des obligations de la compétence.

Grand Orb a décidé de **mettre en œuvre la taxe GEMAPI au 1^{er} janvier 2019 et de voter un produit de 457 642 € annuels** pour financer l'ensemble de la compétence.

Grand Orb, en collaboration avec le Syndicat mixte de la vallée de l'Orb, a fait le choix de maintenir et consolider une équipe rivière pour l'entretien de 256 km de berges.

Ce produit sera reconduit au même montant pour la taxe GEMAPI 2026. Il s'agit d'une provision correspondant à un programme de travaux estimé sur 10 ans.

En 2026, il est prévu en investissement :

- **Finalisation des travaux post-crues,- il reste des subventions à percevoir : RAR 2025 pour 125 317€ et la participation de la CC Lodevois pour 15 748€.**
- **Finalisation de l'étude hydro-morphologique de l'Orb RAR 12 210 € TTC. Cette étude est financée à 80% par l'Agence de l'Eau, le Département et la Région.**
- **Etudes et travaux de mise aux normes sur les digues classées suite aux études réglementaires : RAR de 2025 pour 18 200€ + crédits nouveaux pour 2026 : 52 200 €**
- **Etude pour le renforcement de la digue de la perspective phases 2 et 3, enveloppe de 35 000 € pour 2026, les travaux seront envisagés en 2027-2028.**
- **Travaux post « tempête Nils » pour 150 000€TTC avec une demande de subvention DSEC à hauteur de 30%**

Pour 2026, Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) RAR 12 000 € accompagnement PREDICT et nouvelle inscription budgétaire :10 000 €.

◆ Développement Durable et Environnement

En 2026, il est proposé les projets suivants :

- Reconduction aide vélo (nouveau règlement à délibérer)
- **Budget climat participatif :**
En 2025, 3 lauréats, 24 000€ en RAR
Reconduction budget climat 2026 (à délibérer)
- **Mobilité :** Etude de planification des aménagements de mobilité douce sur le territoire RAR études falaise (10 500€ TTC en RAR, financé à 80%) Réalisation d'un cheminement doux à Plaisance : 225 000€ HT en RAR, aide de 80 719€ (Fonds vert et DSIL)– Equipements vélo et signalétique des haltes de gare Train de l'Aubrac 40 000€ TTC en RAR
Réalisation d'un nouvel aménagement cyclable phase 1 du schéma cyclable intercommunal.
Inscription budgétaire 2026 : 500 000 €
- **Poursuite du dispositif Chèque Rénov'Grand Orb :** Reconduction et refonte des modalités du chèque rénov
- **Territoire Engagé pour la Nature**
Nouveau programme TEN

Energies Renouvelables (budget annexe)

Le budget énergies renouvelables regroupe les toitures photovoltaïques des sites suivants :

- Garages Grand Orb Environnement (La Tour sur orb)
- Salle des Combarelles (Le Pradal)
 - **En production/ revente**
- Siège Grand Orb (Bédarieux)
- Agora (Hérépian)
- Bureaux Grand Orb Environnement (La Tour sur Orb)
 - **En autoconsommation**

Les recettes réalisées en 2025 sont de 25 424 €.

◆ Collecte et déchets

La communauté de communes fait de la prévention des déchets une priorité avec la révision de son Plan Local de Prévention des déchets en 2024.

La collecte et la valorisation des déchets vont devenir les postes de dépenses les plus sensibles des collectivités, il est nécessaire de s'y préparer.

⇒ Les travaux

- **Finalisation de l'opération de modernisation des bornes enterrées**
101 500€ en RAR
- **Aménagements au Fraïsse - Portail atelier : 25 000 € RAR**
- **Quai de transfert de Taussac : installation d'un filet sur le bassin de rétention 15 000 € TTC RAR**
- Mise aux normes de la fosse de l'atelier (15 000 €)

⇒ Les équipements de collecte

Dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, nous poursuivons le renouvellement de nos équipements.

Pour 2026, nous envisageons les équipements suivants :

- **Conteneurs, colonnes à verre, bennes**
51 000 € TTC et 20 500 € RAR
- **Bornes biodéchets :**
10 000 € TTC et 8 100€ en RAR
- **Equipements ateliers : 5 000 €**
- **Acquisition de véhicules :**
 - petit camion BOM : 167 400 € TTC RAR (Financement 20% Région)
 - camion benne CAMION B 234 000 € TTC en RAR (Financement 20% Région)
 - Tractopelle : 50 000 € TTC en RAR
 - camion polybenne 220 000€ TTC
 - véhicule utilitaire petit fourgon (ARBITRAGE)
- **Déchets verts :**
Achat de terrain pour aire de broyage : 200 000 € en RAR

⇒ Le traitement des déchets

En partenariat avec 6 autres EPCI, Grand Orb a participé à la **création d'un centre de tri mutualisé en service depuis 2023**. Les collectivités de l'ouest biterrois poursuivent leurs réflexions et perspectives en matière de traitement de leurs déchets, notamment les ordures ménagères et les encombrants, les deux types de déchets les plus coûteux pour Grand Orb.

V - Structure et évolution des effectifs

🚦 Évolution de la masse salariale Grand Orb

Année	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
Comparatif de la Masse salariale en €	3 610 540 € (dont SPANC 21 400 €) Point d'indice Remplacements Renforts	3 956 709 € (dont SPANC 22 000 €) Revalorisation indiciaire Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat Remplacements Renforts des services Recrutements schéma directeur Assurances et provisions	4 093 584 € (dont SPANC 22 727 €) Remplacements Renforts des services Recrutements Espace MAJIC / Permis de Louer Politique de la ville Assurances et provisions Cotisation CNRACL GVT	4 457 600 € (dont SPANC 24 000 €) Fonctionnement MAJIC + Permis de Louer année pleine Cotisations CNRACL Assurances et provisions Participation risque santé GVT

🚦 Effectifs

Au 1^{er} mars 2026, 101 agents assurent le fonctionnement des services de la Communauté de communes Grand Orb.

57 titulaires

2 agents en disponibilité

42 agents contractuels

🚦 Les recrutements pour l'année 2026 :

Saisonniers 2026 :

Comme chaque été la Communauté de communes aura recours aux emplois saisonniers afin de permettre l'organisation et la continuité des services.

Environ 20 agents saisonniers interviendront au sein des services pour une durée moyenne de 2 mois.

Pour la majeure partie d'entre eux, il s'agit de jeunes étudiants résidents sur notre territoire et qui recherchent un emploi d'été.

- Base de loisirs : 9 agents
- Grand Orb Environnement : 5 agents
- Musée : 2 agents (de mai à octobre)

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement : 4 agents

Risques statutaires

L'augmentation du coût de la cotisation assurance des risques statutaires en janvier 2024 a entraîné une modification des garanties et la suppression de la garantie congé longue maladie et congé longue durée la collectivité. Pour faire face à ce risque potentiel, la collectivité provisionne ce risque chaque année pour un montant de 60 000 euros.

Augmentation des taux de cotisations depuis 2025 et jusqu'à 2028

Le décret n°2025-86 du 30 janvier 2025 instaure une augmentation progressive du taux de contribution employeur à la CNRACL à compter du 1er janvier 2025 pour atteindre 43,65% en 2028.

Soit pour 2026 de 34,65% à 37,65% une augmentation de la part employeur estimée à 45 500 euros

- De 37,65 % à 40,65 % au 1er janvier 2027
- De 40,65 % à 43,65 % au 1er janvier 2028

Protection sociale complémentaire santé

Depuis le 1er janvier 2026, les employeurs publics territoriaux ont l'obligation de participer au financement des garanties santé de leurs agents, la Communauté de Communes participe à hauteur de 15€ par mois /adhérent qui souscrit au contrat collectif de la MNT.

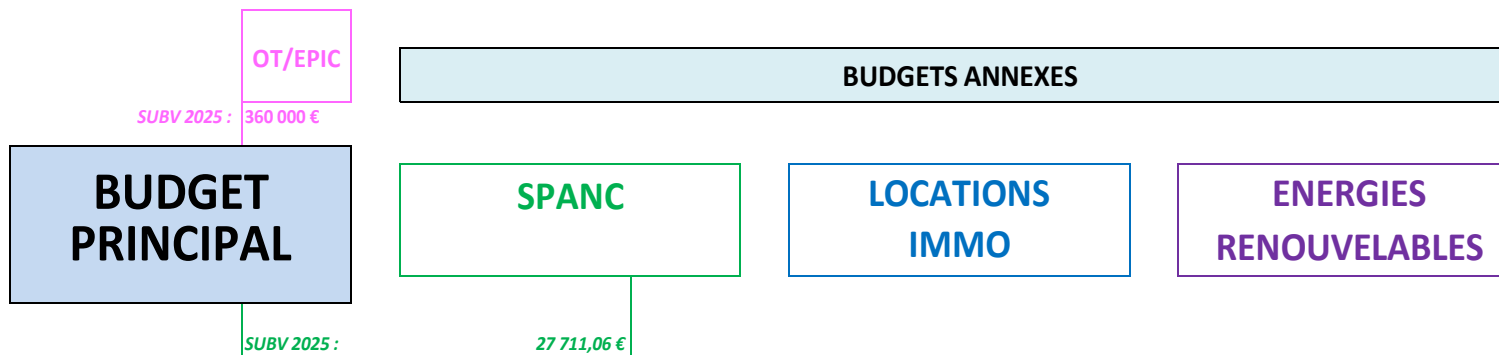
A ce jour, 25 agents sont concernés.

ANNEXE DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

ANNEXE 1 Vision consolidée des CA 2025

VISION CONSOLIDEE CA 2025

ANNEXE 1



CUMUL SUBV PARTICIPATION DEFICIT CA 2025	
BUDGETS ANNEXES	27 711,06
OFFICE TOURISME	360 000,00
TOTAL	387 711,06

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Excédent 2025 :	1 234 693,84	Excédent 2025	0,00	Excédent 2025	21 296,01	Excédent 2025	23 315,92
Excédent antérieur :	4 906 246,42	Excédent antérieur :	0,00	Excédent antérieur :	190 413,53	Excédent antérieur :	42 960,06
CUMUL	6 140 940,26	CUMUL	0,00	CUMUL	211 709,54	CUMUL	66 275,98
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Déficit 2025 :	-2 146 534,60	Excédent 2025	0,00	Excédent 2025	14 683,94	Déficit 2025	-10 471,45
Excédent antérieur :	4 716 299,25	Excédent antérieur :	3 168,35	Excédent antérieur :	82,23	Excédent antérieur :	0,00
CUMUL	2 569 764,65	CUMUL	3 168,35	CUMUL	14 766,17	CUMUL	-10 471,45
RESULTAT GLOBAL CUMULE	8 710 704,91	RESULTAT GLOBAL CUMULE	3 168,35	RESULTAT GLOBAL CUMULE	226 475,71	RESULTAT GLOBAL CUMULE	55 804,53
solde RAR	-2 413 157,00	solde RAR	0	solde RAR	-10 000,00	solde RAR	0,00
RESULTAT GLOBAL CLOTURE	6 297 547,91	RESULTAT GLOBAL CLOTURE	3 168,35	RESULTAT GLOBAL CLOTURE	216 475,71	RESULTAT GLOBAL CLOTURE	55 804,53

CUMUL RESULTAT TOUS BUDGETS HORS OT	
FONCTIONNEMENT	
2025	1 279 305,77
REPORT EX ANTERIEUR	5 139 620,01
CUMUL	6 418 925,78
INVESTISSEMENT	
2025	-2 142 322,11
REPORT EX ANTERIEUR	4 719 549,83
CUMUL	2 577 227,72
RESULTAT GLOBAL CUMULE	8 996 153,50
solde RAR	-2 423 157,00
RESULTAT GLOBAL CLOTURE	6 572 996,50